

## TABLE RONDE ANNUELLE DE L'OCDE SUR LA RESPONSABILITE DES ENTREPRISES

### *LES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'OCDE A L'INTENTION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES ET LE SECTEUR FINANCIER*

#### ORDRE DU JOUR

*Lundi 18 juin 2007 ; 10 heures-18 heures  
Salle des Nations, Tour Europe  
33, Place des Corolles  
92049 Paris La Défense*

Chaque année l'OCDE tient une Table ronde sur la responsabilité des entreprises en liaison avec la réunion annuelle des Points de contact nationaux (PCN). L'objet de cette rencontre annuelle est d'aider les PCN à jouer leur rôle de promotion et de mise en œuvre des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales en tenant compte des nouveaux problèmes qui se posent et de l'évolution des politiques correspondantes.

Les Principes directeurs de l'OCDE sont des recommandations détaillées de bonne conduite que les entreprises multinationales<sup>1</sup> des 39 pays adhérents sont invitées à observer dans dix domaines principaux, parmi lesquels les droits de l'homme, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, les relations professionnelles, l'environnement, la lutte contre la corruption, la fiscalité et la protection des consommateurs. Les Principes directeurs disposent également d'un mécanisme unique de mise en œuvre – les « procédures de circonstances spécifiques » – dans le cadre desquelles les Points de contact nationaux s'engagent à coopérer pour réduire les tensions et à instaurer une relation de confiance entre les entreprises internationales et les pays d'accueil.

Cette année la Table ronde annuelle de l'OCDE sur la responsabilité des entreprises sera consacrée à un dialogue entre les milieux financiers et les PCN en vue :

- (a) d'obtenir des praticiens des informations sur l'évolution des pratiques suivies et instruments utilisés dans le domaine de la responsabilité des entreprises dans le secteur financier et sur les problèmes qui se poseront à l'avenir ; et
- (b) de procéder à des échanges de vues avec les acteurs financiers sur les différents moyens par lesquels les Principes directeurs de l'OCDE permettraient de soutenir dans les meilleures conditions leurs efforts pour promouvoir la responsabilité des entreprises.

---

1. La Préface des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales précise que « les Principes directeurs visent à faire en sorte que les activités des entreprises multinationales s'exercent en harmonie avec les politiques des gouvernements, à renforcer la confiance mutuelle entre les entreprises et les sociétés dans lesquelles elles exercent leurs activités [...] », à favoriser « la confiance [mutuelle] entre les entreprises et les sociétés dans lesquelles elles exercent leurs activités, à améliorer l'environnement pour l'investissement étranger et à accroître la contribution des entreprises multinationales au développement durable ».

Actuellement, les actifs financiers mondiaux sont estimés à 140 000 milliards de dollars, soit trois fois le PIB mondial. Les flux transfrontaliers de capitaux ont culminé à 6 000 milliards de dollars en 2005, c'est-à-dire plus du double de leur niveau de 2002. Quatre-vingts pour cent des mouvements de capitaux ont lieu entre les États-Unis, le Royaume-Uni et la zone euro<sup>2</sup>.

Du fait de la croissance spectaculaire de la finance internationale et de son incidence sur l'activité économique, les institutions financières ont fait l'objet d'un intérêt croissant en raison fait de leur rôle comme acteurs et promoteurs d'une conduite responsable des entreprises. Les institutions financières ont également commencé à prêter davantage d'attention aux problèmes extra-financiers dans leurs opérations de prêt, d'investissement ou de conseil. Un certain nombre d'initiatives, sous la direction de grandes banques, d'investisseurs institutionnels et de gestionnaires d'actifs, ont été prises pour faire face aux risques en matière d'environnement, en matière sociale et en matière de gouvernance dans le secteur financier d'une manière holistique et cohérente. Par exemple, plus de 50 institutions financières représentant environ 85 % des financements de projets transfrontaliers du monde souscrivent aux principes sociaux et environnementaux intitulés Principes de l'Équateur<sup>3</sup> (« Equator's Principles »). Près de 170 investisseurs institutionnels représentant plus de 8 000 milliards d'actifs ont signé les Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable en vertu desquels les institutions signataires s'engagent à intégrer les questions d'environnement, les questions sociales et les questions de gouvernance dans leurs politiques et leurs décisions d'investissement concernant toutes les catégories d'actifs et la totalité de leur portefeuille<sup>4</sup>.

Ces nouveaux instruments de la responsabilité des entreprises partagent les mêmes aspirations en termes de valeurs et de normes que celles que les Principes directeurs de l'OCDE visent à promouvoir –et qui s'appliquent aux institutions financières comme aux entreprises multinationales. La Table ronde fera le bilan de cette évolution et étudiera les synergies entre les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les initiatives visant à promouvoir la responsabilité des entreprises dans le secteur financier.

La Table ronde est divisée en cinq parties et se terminera par des conclusions du Président. Les discussions seront menées conformément à la Règle de Chatham House<sup>5</sup> et un résumé des procédures correspondant à cette Règle sera publié dans le Rapport annuel de 2007 sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Seules les personnes invitées peuvent participer. Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec Mme Marie-France Houde [marie-france.houde@oecd.org, +33 1 45249126] ou M. Sebastian Gerlach [sebastian.gerlach@oecd.org ; +33 1 45248156]. Les documents et autres détails concernant la conférence sont disponibles sur la page Internet de la conférence [www.oecd.org/daf/investment/guidelines](http://www.oecd.org/daf/investment/guidelines).

- 
2. McKinsey Global Institute, *Mapping the Global Capital Markets*: Troisième rapport annuel, janvier 2007 [[www.mckinsey.com/mgi/publications/troisième\\_rapport\\_annuel/index.asp](http://www.mckinsey.com/mgi/publications/troisième_rapport_annuel/index.asp)].
  3. Les Principes de l'Équateur peuvent être consultés à l'adresse suivante [www.equator-principles.com](http://www.equator-principles.com).
  4. Les Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable peuvent être consultés à l'adresse suivante <http://www.unpri.org/principles/french.php>.
  5. La Règle de Chatham House est définie de la manière suivante : *Lorsqu'une réunion ou une partie de cette réunion est tenue selon la Règle de Chatham House, « les participants sont libres d'utiliser les renseignements reçus, toutefois ni l'identité ni l'appartenance des intervenants, ni celle de tout autre participant, ne peuvent être révélées »*. [www.riskythinking.com/glossary/chatham\\_house\\_rule.php](http://www.riskythinking.com/glossary/chatham_house_rule.php).

## ORDRE DU JOUR

<b>TABLE RONDE DE L'OCDE SUR LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES 2007</b>	
<b>9h45- 10h00</b>	Enregistrement et café
<b>PREMIÈRE SÉANCE - INTRODUCTION</b>	
<b>10h00 – 10h15</b>	<b>Allocution de bienvenue :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Madame l'Ambassadeur Elisabeth Dahlin, Présidente du Partenariat suédois pour la responsabilité mondiale, Ministère suédois des affaires étrangères</li> </ul>
<b>DEUXIÈME SÉANCE – BILAN DES PRATIQUES EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES DANS LE SECTEUR FINANCIER</b>	
<p>Quelles sont les grandes tendances des pratiques en matière de responsabilité des entreprises selon les diverses catégories d'institutions financières ? Quels sont les principaux facteurs explicatifs ? Dans quelles circonstances la promotion de la responsabilité des entreprises a-t-elle un sens sur le plan économique ? Quels sont les principaux dilemmes, défis et opportunités auxquels doivent faire face les institutions financières en tant que prêteurs, investisseurs ou conseillers financiers ?</p>	
<b>10h15 – 11h35</b>	<b>Modérateur :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Herman Mulder, Expert de haut niveau du Pacte mondial des Nations Unies et de WBCSD, ancien Vice-président exécutif de ABN AMRO</li> </ul>
10h15 – 10h30	<b>Exposé :</b> <i>Vue d'ensemble des politiques et pratiques des institutions financières en matière de responsabilité des entreprises</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Stephen Hine, Chef des relations internationales, Institut de recherche sur l'investissement éthique (« Ethical Investment research Institute » - EIRIS)</li> </ul>
10h30 – 11h05	<b>Réponses :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Amy Davidsen, Chef des affaires environnementales, JP Morgan : <i>le point de vue des milieux bancaires</i></li> <li>• M. Matt Christensen, Directeur exécutif, EUROSIF : <i>le point de vue des investisseurs institutionnels</i></li> <li>• Dr Fouad Benseddik, Directeur, Vigeo Group : <i>le point de vue des agences de notation</i></li> </ul>
11h05 – 11h35	<b>Discussion</b>

**TROISIÈME SÉANCE – INSTRUMENTS DU SECTEUR FINANCIER POUR UN  
COMPORTEMENT RESPONSABLE DES ENTREPRISES : TOUR D’HORIZON**

Quelles sont les principales valeurs et normes sur lesquelles reposent les instruments existants du secteur financier pour promouvoir un comportement responsable des entreprises dans le secteur financier ? Dans quelle mesure leurs dispositions convergent-elles, diffèrent-elles ou se complètent-elles ? Dans quelle mesure sont-elles suivies par les milieux financiers ? Quels sont les mécanismes en vigueur pour le suivi et l'évaluation de leur mise en œuvre ?

<b>11h35 – 13h00</b>	<b>Modérateur :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Leo Johnson, Cofondateur, Sustainable Finance</li> </ul>
11h35 – 11h50	<b>Exposé :</b> <i>Principales caractéristiques des instruments visant à promouvoir la responsabilité des entreprises dans le secteur financier</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Rory Sullivan, Chef du service de l'investissement responsable, Insight Investment</li> </ul>
11h50 – 12h30	<b>Réponses :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Paul Watchman, Le Boeuf, Lamb, Green &amp; MacRae LLP : <i>Les principes de l'équateur</i></li> <li>• Mme. Valborg Lie, Senior Conseiller, Fonds de pension du gouvernement norvégien, Ministère du Finance: <i>Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable</i></li> <li>• M. Nicholas Vantreese, ORSE, Club Finance</li> <li>• M. David Barnden, Coordonnateur du Programme des droits de l'homme, Bank Track</li> </ul>
12h30 – 13h00	<b>Discussion</b>
<b>13h00 – 15h00</b>	Buffet offert par la délégation suédoise, Café des Nations, Tour Europe

**QUATRIÈME SÉANCE – LE RÔLE DE SOUTIEN  
DES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'OCDE**

Les Principes directeurs de l'OCDE constituent-ils un instrument utile pour permettre aux gouvernements de communiquer au secteur financier leurs attentes en matière de responsabilité des entreprises ? Quelles sont les dispositions du texte des Principes directeurs qui sont susceptibles d'être les plus pertinentes pour les institutions financières ? Comment les Principes directeurs de l'OCDE peuvent-ils aider les institutions financières à promouvoir un comportement responsable dans leurs relations avec les entreprises ? Quel est l'intérêt potentiel pour les institutions financières de l'approche non conflictuelle de règlement des différends adoptée dans le cadre de la procédure de « circonstances spécifiques » mise en place par les points de contact nationaux (PCN) ?

<b>15h00 – 16h30</b>	<p><b>Modérateur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Raj Thamoheram, Directeur, Investissement responsable, AXA Investment</li> </ul>
15h00 – 15h15	<p><b>Exposé :</b> <i>La contribution des Principes directeurs de l'OCDE dans le secteur financier : opportunités et défis</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Lennart Killander-Larsson, Président, Point de contact national de Suède</li> </ul>
15h15 – 16h00	<p><b>Réponses :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dr Jan Atteslander, SwissHoldings, Fédération des groupes industriels et de services en Suisse et Coprésident du Comité du BIAC sur l'investissement international et les entreprises multinationales</li> <li>• Mme Serena Lillywhite, Directeur, Commerce éthique, Brotherhood of Saint Laurence et OCDE Watch</li> <li>• M. David Pitt-Watson, Président, Hermes Equity Ownership Services</li> </ul>
16h00 – 16h30	<p><b>Discussion</b></p>

**CINQUIÈME SÉANCE – ÉTUDE DES SYNERGIES ENTRE LES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'OCDE ET LES INSTRUMENTS DU SECTEUR FINANCIER**

Quelles sont les principales synergies entre les Principes directeurs de l'OCDE et les instruments du secteur financier ? Serait-il possible et souhaitable de renforcer encore ces synergies ? Quelles sont les voies possibles et les initiatives qui pourraient être envisagées à cette fin ?

<b>16h30 – 17h30</b>	<b>Modérateur :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Teresa Fogelberg, Directeur général, Business Engagement and Stakeholder Relations, Global Reporting Initiative</li> </ul>
16h30 – 16h40	<b>Exposé :</b> <i>Concordance entre les instruments des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Paul Clements-Hunt, Chef du secrétariat, UNEP Finance Initiative</li> </ul>
16h40 – 17h10	<b>Réponses :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. John Evans, Secrétaire général du TUAC : <i>Rapport sur les discussions récentes concernant les synergies entre instruments de l'OCDE menées sous l'égide du Programme Travailleurs/Employeurs de l'OCDE</i></li> </ul>
17h10 – 17h30	<b>Discussion</b>
<b>17h30 – 17h45</b>	<b>Remarques finales:</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme l'Ambassadeur Elisabeth Dahlin, Présidente du Partenariat suédois pour la responsabilité mondiale, Ministère suédois des affaires étrangères</li> </ul>

**REFERENCES**

- *Corporate Responsibility Practices of Financial Institutions in OECD and major Non-OECD Countries*, étude effectuée par EIRIS pour l'OCDE (2007),
- *Recent Trends and Regulatory Implications of Socially Responsible Funds*, Étude d'un consultant extérieur pour l'OCDE (2007)
- *Recommandation sur des approches communes concernant l'environnement et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public*, OCDE (2005)
- *Sustainable Development, Business Ethics and the Financial Sector*, OCDE
- *The UN Principles for Responsible Investment and the OECD Guidelines for Multinational Enterprises: Complementarities and Distinctive Contributions*